

DECRET N° 121

**Portant Nomination des Cadres du
Ministère de la Justice.**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Loi Fondamentale, notamment en son article 39,
- Vu le Décret n° D/96/098/PRG/SGG du 09 Juillet, portant nomination du Premier Ministre
- Vu le Décret n° D/96/099/PRG/SGG du 10 Juillet portant nomination des Membres du Gouvernement.

DECRETE

Article 1er

Monsieur MADIHOU SY, Magistrat précédemment Directeur National des Affaires Civiles et du Sceau, est nommé Secrétaire Général du Ministère de la Justice.

Article 2

Monsieur Francis LOUA, précédemment Chef de Cabinet au Ministère de la Justice est confirmé à son poste.

Le présent décret qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République de Guinée.

CONAKRY, le 9 SEPTEMBRE 1996

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Général LANSANA CONTE